

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 avril 2024

---

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° CE280

présenté par

M. Dive, M. Fabrice Brun, M. Bony, Mme Genevard, Mme Périgault, M. Bourgeaux, M. Vatin,  
M. Neuder, M. Ray, Mme Petex, M. Jean-Pierre Vigier, M. Taite, M. Viry, Mme Anthoine,  
M. Seitlinger, M. Hetzel, Mme Frédérique Meunier, M. Schellenberger, M. Forissier,  
Mme Corneloup, M. Emmanuel Maquet, M. Cordier, Mme Bonnet, Mme Duby-Muller et  
M. Rolland

-----

**ARTICLE 10**

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« Les porteurs de projets partagent un temps d'échange collectif dans le cadre de l'accompagnement de leur projet par France services agriculture ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet de cet amendement est d'instaurer un temps d'échange collectif entre les porteurs de projets. Ce temps d'échange permettra aux futurs installés d'améliorer leur projet en le confrontant à celui des autres. Cela permet également de créer des liens entre futurs responsables d'entreprises agricole.